

**Procès-verbal de la commission recherche du 15 décembre 2022,
rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.**

13h30-14h. CR en formation restreinte aux professeurs et aux HDR

Demandes d'HDR.

- Mathias ROLLOT – Maître de Conférence en Théories et Pratiques de le Conception Architecturale et Urbaine, ENSA de Grenoble – Garant : Xavier GUILLOT (Passages)
- Claire PLACIAL – Maîtresse de Conférence en littérature comparée – Université de Lorraine – Garante : Isabelle POULIN (Plurielles)
- Stéphanie WYLER – Maîtresse de Conférences d'Histoire et anthropologie des mondes romains – Université Paris Cité – Garant : Renaud ROBERT (Ausonius)

14h-17h30. CR en formation plénière

- Validation du PV du 17 novembre
- Demandes de rattachement à D2iA : Eri Suzuki
- Bilan sur les GIS qui arrivent à échéance : Études touristiques_(Mme Sacareau) et Institut des Amériques (Mme Durrans)
- Soutien politique scientifique établissement (PSE) pour le co-financement des projets de recherche à déposer à l'AAP1 (recherche et plateformes) de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Présentation AAP MSHBx : bilan et perspectives.
- Rapports HCERES de l'établissement et nouveau contrat : présentation et discussion – propositions d'évolution de la PSE

Pot de Noël

Étaient présents ou représentés :

P. Antolin (directrice de CLIMAS), P. Beylot, C. Bouneau, P. Chassaigne (co-directeur du CEMMC), B. Collignon, O. Devillers (directeur d'Ausonius), R. Estève (directeur d'Ameriber), C. Gonzalez Scavino, E. Guilhamon, N. Jaëck, O. Le Deuff, M. C. Lipani (représentée par P Meyzie), E. Jean-Courret, P. Meyzie, P. Beaucé, A. Ventura, M. Chitbahal, E. Kajfasz (CNRS)

Pour les directeurs d'unités : S. Vaucelle (Passages), F. Boulerie (Plurielles), G. Poumarède (CEMMC)

Pour la DGS : K. Le Coz-Thouvais

Pour la DR : K. Abado, V. Bielenda, A. Bienvenu, P. Navarro, S. Maleret

13h30-14h. CR en formation restreinte aux professeurs et aux HDR

- Mathias ROLLOT – Maître de Conférence en Théories et Pratiques de le Conception Architecturale et Urbaine, ENSA de Grenoble – Garant : Xavier GUILLOT (Passages)

Suite à l'échange entre Mathias Rollot et Nathalie Jaëck, échange dont les membres de la commission avaient été avisés par mail, il est apparu qu'une pièce essentielle du dossier de M. Rollot n'avait pas été vue par la commission recherche. Cette pièce, qui détaille bel et bien les activités de M. Rollot, notamment en matière

d'enseignement, d'encadrement de la recherche et de tâches administratives, avait pourtant été portée au dossier, et M. Rollot en a néanmoins profité pour la détailler en fonction des remarques qui avaient été faites par la CR. Le CV de Mathias Rollot, en plus de toutes les qualités de recherche relevées à la précédente CR, présente bien un dossier très fourni et très bien classé en matière de publications, très complet tant en matière d'encadrement de la recherche (3 codirections de thèses, membre de 3 comités de suivi, suivi de mémoires), qu'en matière d'enseignement (cours magistraux en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années, séminaires de MASTER 1 et 2, encadrement de mémoires et de projets de fin d'études, organisation de 3 voyages pédagogiques), et de responsabilités administratives (plusieurs mandats à la commission recherche, une candidature en cours au conseil d'administration). N. Jaëck présente donc les excuses de la CR à M Rollot et suggère que l'on accepte ce beau dossier. Cette décision est validée à l'unanimité.

- Claire PLACIAL – Maîtresse de Conférence en littérature comparée – Université de Lorraine – Garante : Isabelle POULIN (Plurielles)

Le dossier de Claire Placial semble particulièrement excellent et équilibré à N. Jaëck – la lettre de soutien d'I. Poulin, PR en littérature comparée et spécialiste de traduction, élogieuse, en souligne les points les plus saillants. Le parcours est exemplaire : ancienne élève de l'ENS, agrégée de Lettres modernes, docteure de l'Université Paris-Sorbonne, Claire Placial est maîtresse de conférence à l'Université de Lorraine depuis 2014 et membre Junior de l'Institut Universitaire de France depuis 2022. Sur le plan de la recherche, elle présente un dossier très riche, et également très minutieusement présenté, qui se compose d'un document de synthèse de 112 pages intitulé « "Personne n'est une île". Lire, étudier et écrire avec les traductions » ; d'un volume de travaux de 402 pages contenant 34 articles (12 ont été publiés dans des revues à comité de lecture, 18 dans des ouvrages collectifs, 3 sont des publications à visée pédagogique, un dernier est une entrée de dictionnaire encyclopédique) ; d'un ouvrage inédit de 328 pages intitulé « Lire, étudier et écrire avec la Bible en traduction » ; de deux chapitres de *l'Histoire des traductions en langue française* publiée aux éditions Verdier ; une traduction de l'allemand : Heinrich Heine, *Tableaux de voyage* (542 pages, avec appareil critique de 60 pages), publiée chez Garnier. Isabelle Poulin loue la grande originalité du travail, mais aussi la remarquable capacité réflexive du travail de C. Placial, et souligne l'originalité de son comparatisme littéraire qui consiste à utiliser la matière biblique, à la fois le texte catholique et le texte protestant puisqu'on s'intéresse aussi aux littératures américaine, italienne et allemande, comme laboratoire de la lecture et épreuve du poétique. Outre l'excellence de la recherche, le dossier fait état du plein engagement de Claire Placial dans sa fonction d'enseignant-chercheur : elle a en effet assuré de nombreuses responsabilités pédagogiques (cours originaux directement liés à l'étude de la bible en traduction, participation au jury des agrégations externe et interne de Lettres Modernes), administratives (direction du département de Lettres à l'Université de Lorraine de 2018 à 2021, responsabilité des maquettes du plan quinquennal), scientifiques (membre du conseil de son laboratoire de recherche, « Écritures » ; membre du CNU section 76 ; membre du Conseil scientifique de l'Université de Lorraine ; secrétaire générale de la Société Française de Littérature générale et comparée ; membre du Conseil scientifique d'Hypothèses). La dimension d'encadrement de la recherche est également bien présente : deux codirections de thèses, l'encadrement de 14 mémoires de Master, mais également la participation à un jury de thèse, témoin du rayonnement de C. Placial dans sa discipline. Pour toutes ces raisons, N. Jaëck propose que la CR autorise C. Placial à soutenir son HDR à l'université Bordeaux Montaigne et cette proposition est votée à l'unanimité.

- Stéphanie WYLER – Maîtresse de Conférences d'Histoire et anthropologie des mondes romains – Université Paris Cité – Garant : Renaud ROBERT (Ausonius)

Stéphanie Wyler est agrégée de lettres classiques, ancien membre de l'École Française de Rome (2004-2007). Elle est depuis 2011 Maîtresse de conférence d'Histoire et anthropologie du monde Romain à l'Université Paris-Cité (Paris 7 – Diderot) et elle est rattachée à l'UMR Anhima (« Anthropologie et histoire des mondes antiques »). Elle présente à la CR un dossier intitulé « Images, nature et religion dans la vie privée des Romains », dossier qui est là aussi très fourni, très riche, et très clairement présenté : c'est un travail pluridisciplinaire qui se situe au croisement de l'anthropologie religieuse, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la littérature ancienne. Stéphanie Wyler mobilise les méthodes de l'anthropologie pour renouveler son approche de l'image et de l'histoire de l'art, et sa maîtrise de l'iconographie est mise au service de l'histoire du fait religieux. Le dossier se compose d'un mémoire scientifique inédit intitulé « *Sacra per topia*. Étude d'anthropologie historique sur les "paysages sacro-idylliques" », un mémoire de synthèse et un choix d'articles de plus de 800 pages et 42 articles, une première moitié sur le dionysisme romain, dans la continuité de la thèse, et une seconde sur la construction romaine de l'idée de nature. Outre cette recherche dont Renaud Robert loue la qualité, Stéphanie Wyler a enseigné dans l'ensemble des domaines des sciences de l'antiquité, mais aussi en anthropologie et en histoire de l'art et ce, à tous les niveaux. Elle est également une chercheuse très investie dans l'organisation de manifestations scientifiques, dans la direction de programmes collectifs, et dans l'encadrement de la recherche : elle a coorganisé 5 rencontres scientifiques, elle dirige le séminaire d'anthropologie d'Anhima, elle participe à plusieurs programmes nationaux et internationaux de recherche actuellement en cours. Elle est également co-directrice de la revue *Métis* (INHA) et membre du comité de lecture de la *Revue d'Histoire des Religions* ; elle est membre de la Société Française d'Archéologie Classique et de la Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université – autant de preuves de son rayonnement scientifique dans sa communauté. Enfin, elle a pris sa part des responsabilités administratives et collectives, tant au niveau national qu'au niveau local : membre du CNU, direction adjointe de l'UFR, directrice du département d'histoire, membre de jurys de concours nationaux, et à partir de 2023 membre du jury d'admission de l'ENS. Il s'agit donc selon N. Jaëck du dossier d'une chercheuse qui a fait la preuve de la maîtrise de son champ scientifique, et qui s'acquitte déjà de toutes les responsabilités qui incombent aux professeurs : elle propose donc que la CR lui accorde de soutenir son HDR à l'université Bordeaux Montaigne et cette proposition est votée à l'unanimité.

14h-17h30. CR en formation plénière

1. Validation du PV du 17 novembre :

Le PV est validé à l'unanimité avec une abstention d'Antoine Ventura qui était absent à cette CR du 17 novembre.

2. Demandes de rattachement à D2iA : Eri Suzuki

E. Suzuki est pour l'instant rattachée à l'UR 4514 PLIDAM de l'INALCO Paris et elle y est coresponsable de l'Axe 1 : « Politiques linguistiques, plurilinguisme et représentations ». Elle explique dans sa demande de rattachement à D2iA que participer à la Commission Recherche lui a fait prendre conscience de l'importance d'une implication complète dans les activités de recherche au sein de l'UBM. Elle explique également son implication croissante à D2iA (dont la co-organisation d'une journée d'étude sur le plurilinguisme en mai 2021), et son envie de rejoindre cette unité qui entreprend de développer un projet collectif autour de la diversité des domaines de recherche sur une aire géographique commune. La CR dispose d'une lettre de Peter Stockinger, VP du conseil scientifique de l'INALCO, qui atteste que ce conseil a approuvé le rattachement d'E. Suzuki à D2iA. N. Jaëck se réjouit de l'attractivité de D2iA : c'est un très bon signal pour cette

jeune unité que des chercheurs souhaitent la rejoindre. Elle propose donc que la CR accepte ce rattachement – ce qui est voté à l’unanimité.

3. Bilan sur les GIS qui arrivent à échéance : Études touristiques (Mme Sacareau) et Institut des Amériques (Mme Durrans)

N. Jaëck met en contexte et présente les conditions selon lesquelles l’établissement soutient financièrement 6 GIS. Les critères sont rappelés et présentés dans le diaporama en annexe 1. Elle exprime son souhait que l’établissement participe au GIS « Institut du genre », étant donnée la place scientifique du groupe émergent « BIG » au sein de l’établissement. La cotisation est assez chère relativement à celle des autres GIS (5000 €), et N. Jaëck précise que la participation demandée aux unités dont certains membres sont concernés (Artes, CLIMAS, MICA et Plurielles) sera discutée en CDUR et pourrait par exemple être de l’ordre de 500 ou 750 € – UBM participera donc à hauteur de 2 000 à 3 000€ (et nous prévoisons cette augmentation au budget initial 2024). La CR vote à l’unanimité le principe et les conditions de participation de UBM au GIS « Institut du genre ».

S. Vaucelle manifeste l’intérêt de Passages, notamment pour les doctorants – B. Collignon rappelle que Passages a déjà cotisé à ce GIS au moment de sa création, pour finalement s’en retirer par manque de pertinence et faute de répercussions. Elle souligne qu’avec l’émergence de BIG, cette adhésion présente effectivement de nouveau un intérêt. N. Jaëck propose d’évoquer la question à la prochaine CDUR afin de savoir quelles autres unités seraient intéressées et pourraient participer au financement.

Isabelle Sacareau présente le GIS Études touristiques. (Powerpoint en annexe 2)

La création du GIS-Études touristique en mai 2019 est partie d’un constat paradoxal : alors que la France est le 1^{er} pays touristique au monde et que tourisme est une activité économique majeure à l’échelle nationale comme régionale, la recherche française et les formations académiques en tourisme demeurent éclatées et dispersées entre différents établissements, qui ne regroupent souvent que quelques chercheurs isolés. La production académique française est invisibilisée à l’échelle internationale, là où de grandes universités anglo-saxonnes ont, au contraire, pris la mesure des enjeux de ce phénomène mondial, et sont devenus leaders dans ce domaine.

De même, si des formations aux métiers du tourisme existent, comme à Bordeaux, la plupart du temps, elles sont construites en lien avec des diplômes plus généralistes, ce qui les rend peu lisibles. Dans ce contexte de retard avéré, la structuration de la recherche en tourisme par le regroupement d’établissements et de laboratoires en lien avec des entreprises et des destinations à forte dimension touristique est apparue comme un levier fondamental pour appréhender la complexité des transformations du secteur et ce qu’elles nous disent des sociétés contemporaines. La création du GIS-Études touristiques se donne ainsi pour projet de contribuer à développer la production académique francophone, et à la rendre plus visible au plan international.

Porté par l’Université d’Angers et l’ESTHUA, le GIS-Études touristique est le résultat du dispositif RFI (Recherche Formation Innovation) financé par la Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole et l’Université d’Angers, et du soutien de la délégation régionale du CNRS (DR 17). Il comportait à l’origine 18 établissements d’enseignement supérieur et de recherche dans le Grand Ouest, réunissant 150 chercheurs représentant 12 disciplines scientifiques. Bien qu’il se soit construit en période de pandémie avec 2 années difficiles (2020 et 2021), le réseau du GIS s’est développé depuis 2021, avec l’arrivée des universités de Tours, Toulon, Côte d’Azur et de Corse. Il est ainsi passé de 150 chercheurs en 2019 à 185 chercheurs en 2022 et s’étend à l’ensemble du territoire métropolitain. Des réflexions sont en cours pour y faire adhérer des établissements d’outre-mer et des universités francophones à l’étranger.

Les cotisations des établissements adhérents s'effectuent sur la base du nombre de chercheurs recensés. Elles ne financent pas de fonctionnement mais seulement du soutien à la recherche. Celui-ci se manifeste par deux appels à projets examinés deux fois par an en janvier et en juillet : l'AAP « Tremplin », qui finance sur un ou deux ans la réunion de consortium pluridisciplinaires de recherches au sein des établissements membres du GIS, en vue de coconstruire des réponses à des appels à projets de dimension nationale et internationale (ANR, Fondation de France, ERC), et l'AAP « Publication Internationale », qui finance la traduction d'articles dans des revues et colloques internationaux. Sur ses 4 années d'exercice, le GIS a soutenu 9 projets Tremplin et 8 projets de publications internationales. Trois d'entre eux ont été lauréats d'un appel à projet plus important, permettant aux établissements porteurs un retour notable sur investissement, ce qui doit encourager les chercheurs bordelais à déposer des projets.

L'objectif d'interconnaissance des chercheurs, des formateurs en tourisme et des professionnels et collectivités s'effectue par le biais des Assises de la Recherche (2 éditions en 2021), et grâce au site internet du GIS. (<https://gisetudestouristiques.cnrs.fr/>). L'action du GIS au service de l'enseignement et de la recherche s'effectue également au travers de l'Encyclopédie en ligne du tourisme et des loisirs, lancée en 2022 avec 150 entrées et près de 200 actuellement en cours d'écriture (<https://gisetudestouristiques.cnrs.fr/encyclopedie/>), et par la création d'une collection « Tourisme » aux PUR.

Le projet scientifique du GIS s'organise autour de 3 axes (« Le tourisme comme clé de compréhension des permanences et des transformations sociétales et économiques » ; « Penser le tourisme pour penser les inégalités, les injustices et les conflits » ; « Inventer et réinventer le tourisme »), auxquels doit s'ajouter un 4^{ème} axe pour l'exercice 2023-2026 : « Le tourisme : enracinement des pratiques, questionnement des destinées, déconstruction des héritages ». Les problématiques qui sous-tendent ces 4 axes rencontrent ainsi bien des questions pluridisciplinaires de recherche de nos laboratoires, travaillées à l'occasion de contrats ou programmes abordant les thématiques du tourisme, des loisirs, du sport, du paysage, de l'architecture ou du patrimoine.

Pour l'exercice 2022-2026, il est enfin prévu d'élargir la qualité de membre aux doctorants, docteurs, post-doc et PAST. Sans être comptabilisés dans les cotisations, ils pourront participer aux activités du GIS et bénéficier de son soutien à la publication. Afin de valoriser leurs recherches, un prix de thèse sera créé pour récompenser des travaux originaux, novateurs et ambitieux, avec publication aux Presses Universitaires de Rennes.

Il n'y a pas de question, mais I. Sacreau précise que les cotisations dépendent du statut et du nombre d'adhérents – une fois définies, elles restent constantes pour les 4 années. Elles ont pour objectif le financement d'activités de recherche, d'amorçage de projets, notamment pour constituer des consortiums en vue de répondre à des AAP ou de faire des publications internationales. Le GIS dans sa nouvelle version sera lancé le 24/03/23 à Angers. Une invitation sera adressée aux VP et Directeurs d'Unités, dans la limite d'une prise en charge de 3 personnes par établissement.

Stéphanie Durrans présente le GIS Amériques. (Powerpoint en annexe 3) Elle précise qu'elle n'est pas référente mais représente Christophe Chambost et Mélanie Moreau.

Depuis sa création en 2007, le GIS Institut des Amériques s'est donné pour mission de soutenir la recherche sur les Amériques et de promouvoir le développement scientifique en ce domaine. L'institut a pour ambition de lier différentes aires géographiques, différents champs disciplinaires, différentes générations (chercheurs confirmés et jeunes chercheurs), mais aussi des publics et des milieux divers (scientifiques, journalistes, entreprises, etc.).

L'IdA est géré par différentes instances : un Conseil Scientifique, un Bureau élu pour 4 ans, et toute une équipe administrative (un pôle recherches et publications, un pôle international, un

pôle partenariats, un pôle valorisation de la recherche et communication, et enfin un pôle gestion administrative et financière).

Pour soutenir ses missions, l'IdA s'est doté d'une structure en pôles régionaux et internationaux. Il offre ainsi de multiples espaces d'échanges et de coopération tant entre les communautés scientifiques et le monde politique, économique, médiatique et associatif, qu'entre les communautés scientifiques nord et latino-américaines.

Le pôle Sud-Ouest (dont Mme Durrans est co-déléguée depuis 2019 pour l'Amérique du Nord) dispose d'un budget variable (selon le nombre de cotisations) qui se montait ces dernières années à 14 000 euros et qui permet de financer un certain nombre d'activités :

- Des Aides à Manifestation Scientifique (entre 500 et 2000 euros) pour l'organisation de colloques ou journées d'étude par un des établissements membres.
- En alternance : un colloque de pôle (organisé par l'Université de Montpellier l'an dernier) et des doctorales de pôle. Cette année, elles sont organisées par l'UB.
- Ponctuellement (en fonction des reliquats) : une aide à la publication ou à la traduction pour une monographie écrite par un chercheur du PSO.
- Deux débats sur les Amériques par an : il s'agit de débats sur des sujets susceptibles d'intéresser un vaste public, organisés en dehors des murs de l'université, sous la forme d'une table ronde associant au moins un chercheur d'un autre établissement du pôle que celui qui organise.

En complément de ce qui se fait au sein des pôles régionaux, l'IdA offre également aux chercheurs sur les Amériques différentes possibilités de financement :

- Les Aides à la Recherche Doctorale (ARD) qui permettent à des doctorants en 2^{ème} ou 3^{ème} année de thèse de financer un terrain dans les Amériques (une vingtaine par an).
- Des contrats doctoraux fléchés dans ses pôles internationaux (au nombre de 12 : Montréal, Boston, Washington, Los Angeles, Austin, Mexico, Saint Domingue, San José, Bogota, Lima, Sao Paulo et Buenos Aires) : 4 contrats par an.
- Cette année, 4 prix de thèse seront également décernés à de jeunes chercheurs afin de permettre la publication de leurs travaux aux PU de Rennes.

L'IdA organise également un congrès (désormais biennal) qui permet à des chercheurs confirmés comme à de jeunes chercheurs de présenter leurs travaux et d'élargir leur réseau. Ces travaux peuvent ensuite être publiés dans la revue en ligne IdeAS qui permet la valorisation de la recherche américaniste, toujours dans une optique transdisciplinaire et transnationale.

L'IdA offre également des avantages pratiques aux membres de son réseau : sur simple demande, l'IdA peut mettre à la disposition de tous ses membres de passage à Paris (y compris des doctorant.e.s) des espaces de travail (bureaux, ordinateurs) dans ses locaux du Campus Condorcet. Les membres de l'IdA ont enfin un accès libre à tout un fonds documentaire sur ce même campus (Grand Equipement Documentaire).

En conclusion, il s'agit d'un GIS très dynamique qui mérite d'être soutenu par l'UBM. Il serait souhaitable que les américanistes s'en emparent davantage et y participent plus activement.

B. Collignon souligne l'existence et la mise à disposition d'un fonds vidéo intéressant, notamment des vidéos réalisées par des universitaires (tables rondes enregistrées, entretiens avec des collègues étrangers, notamment). Ces ressources peuvent être mobilisées dans les cours, mais elles souffrent pour l'instant d'un manque de visibilité, ce point étant en cours d'amélioration – S. Durrans signale que le site a été refait et a ainsi gagné en clarté.

P. Beylot constate que le GIS « Patrimoine militaire » qui s'arrête lui aussi au 31/12/22 n'a pas été évoqué : K. Abado explique qu'il s'agit d'un GIS soutenu par l'unité de recherche et non par l'établissement. La décision de renouvellement revient donc à l'unité concernée.

N. Jaeck remercie I. Sacareau et S Durrans et propose au vote le renouvellement de ces deux GIS – ces renouvellements sont votés à l’unanimité.

4. Soutien politique scientifique établissement (PSE) pour le co-financement des projets de recherche à déposer à l'AAP1 (recherche et plateformes) de la Région Nouvelle-Aquitaine.

N. Jaëck présente les 5 projets qui vont être déposés à la Région (voir tableau en annexe 4), 1 par Plurielles, 1 par Ausonius, 2 par Archéosciences Bordeaux et 1 par IKER, pour un cofinancement de l'établissement qui s'élèverait, si tous les projets étaient sélectionnés par la région, à 13980 euros. La demande à la Région se monte à 448 831 euros.

N. Jaëck commente quelques points.

Le cofinancement qui est attendu de l'établissement reste dans les limites implicites que nous nous sommes fixées (autour de 20 000 euros) ; il est en réalité moindre, et on note de nouveau la baisse du nombre de projets déposés.

Année AAP	Projets déposés	Projets financés	Subvention région accordée	Subvention PSE accordée
2020	10	7	674 606,00 €	14 661,00 €
2021	11	8	487 804,00 €	11 516,00 €
2022	7	4	232 920,00 €	11 245,00 €

Trois éléments expliquent sans doute cette désaffection relative : une forme de fatigue de la communauté, un accroissement du nombre de sources de financement – l'apport bienvenu de la MSHBx notamment – et puis aussi le fait que dans les disciplines qui ont pour culture de déposer, beaucoup de collègues sont déjà engagés dans des projets.

Les sommes demandées à la Région sont très conséquentes par rapport au budget Recherche : la Région constitue une source de financement externe très importante, et son soutien scientifique est crucial. Peu d'informations sont encore parvenues à l'université quant au devenir de cet appel recherche général aux côtés des nouveaux PSGAR (Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale) que la Région a mis en place, mais N. Jaëck a souligné auprès de la Région son importance pour UBM. Elle saisit cette occasion pour dire que pour les PSGAR, l'UBM sera surtout présente à 3 endroits : sur le PSGAR « Érosion littorale » avec l'engagement de Passages par le biais notamment de la participation active de Solange Pupier au réseau 3R « Littoral », mais aussi sur la thématique agroécologie en viticulture (le projet de l'ISVV étant le plus abouti avec la participation isolée de R. Schirmer de Passages) et par le biais de la MSHBx – elle laissera Sandro développer dans le point suivant. Elle ajoute qu'une seconde session de PSGAR sera ouverte en avril sur de nouveaux thèmes et explique qu'elle a sollicité la Région, par le biais de sa participation au CoRdina avec C. Le Mao et X. Amelot (représentant UBM auprès de cette instance) sur la définition de thèmes plus spécifiques SHS dont un autour du patrimoine et des langues régionales.

Concernant la baisse du nombre de projets déposés, B. Collignon ajoute le fait que peu de jeunes collègues ont été recrutés ces dernières années : les projets Région étant des projets relativement accessibles, on peut espérer une redynamisation d'ici les deux ou trois prochaines années, compte-tenu des recrutements récents. Concernant le projet porté par I. Pianet, elle informe la CR qu'un contrat doctoral établissement a été accordé en 2022 sur cette même thématique : la démarche consistant à chercher des financements complémentaires pour environner la thèse est très positive.

B. Collignon exprime une inquiétude concernant l'allocation de thèse demandée par le projet porté par M. Richard. Elle émet un doute sur la nature de cette allocation et s'interroge sur le profil concerné qui se rapprocherait davantage d'un ingénieur plutôt que d'un chercheur – il semble que ce projet consiste surtout à financer du matériel. Elle rappelle qu'un cas similaire s'est présenté par le passé et avait été source de débat. N. Jaëck confirme que la demande correspond bien sur un projet de recherche, au-delà du développement de l'outil – ce dernier étant bien au service de la progression des résultats de la science.

Le soutien de l'établissement pour les 5 projets présentés est voté à l'unanimité.

5. Présentation AAP MSHBx : bilan et perspectives.

S. Landi et D. Pacot présentent le bilan d'activités de la MSH pour l'année 2022. (Powerpoint en annexe 5)

Ils expliquent que la mise en œuvre opérationnelle du projet a commencé début 2022. Elle s'organise autour de quatre axes d'effort : mise en place progressive des instances, animation scientifique, incubation de projets, dynamique inter-institutionnelle et projets structurants. Elle est dotée d'un Comité de Pilotage Institutionnel (CoPil) composé avec voix délibérative d'un représentant de chaque tutelle principale (UBM et CNRS). Ce comité de Pilotage définit les lignes stratégiques de développement de la MSH et prend les décisions les plus impactantes telles que le vote du budget. La MSH dispose également d'un Conseil Scientifique International comportant 12 membres chargés de conseiller le directeur sur les choix scientifiques et de donner son avis sur les principales décisions dans ce champ. Ce CS arrête la liste des lauréats aux appels à projets.

Pour créer une nouvelle dynamique autour des trois axes de la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux « Territoires plurilingues, Sociétés inclusives, Humanités évolutives », 13 scientifiques ont été sollicités et ont accepté d'assumer le rôle d'animateurs scientifiques de la MSH. Ils sont à l'origine de plus de 25 réunions (séminaires, workshops et ateliers) qui se sont tenues entre septembre et décembre 2022. L'animation de la MSH passe aussi par l'accueil d'initiatives nouvelles et d'acteurs qui n'étaient plus nécessairement présents dans ses murs : collectifs de chercheurs de tous les établissements, chercheurs invités, doctorants et post-doctorants. C'est un lieu de sociabilité intellectuelle dont chacun peut se saisir.

L'incubation de projets passe par les appels à projets de la MSH dont le Conseil Scientifique définit les contours et désigne les lauréats. Un premier appel a été lancé en juin 2022 et les 11 lauréats (32 dossiers soumis, 23000 € de dotation) ont été désignés mi-septembre. 19 % des dossiers soumis l'ont été au titre de l'appel thématique, et 50 % au titre de l'appel blanc. Pour autant, au final, il y a davantage de lauréats au titre de l'appel thématique que de l'appel blanc. 73 % des projets lauréats sont portés en premier lieu par des personnels UBM. Il n'y a aucun lauréat CNRS. Les lauréats ont eu (trop) peu de temps pour réaliser leurs projets et on se trouve en situation de sous-consommation des crédits en fin d'année. Un nouvel appel a été lancé le 1^{er} décembre 2022 pour un dépôt le 8 février et une exécution des projets entre avril 2022 et avril 2023 (<https://www.mshbx.fr/les-appels-a-projet/>). La dotation de ce nouvel appel sera de 52 000 €. La MSH encourage au titre du nouvel appel les porteurs de projets à postuler à l'appel thématique qui s'inscrit dans la stratégie scientifique voulue par les tutelles.

L'année 2022 aura permis également à la direction de la MSHBx de rencontrer nombre de partenaires qui ont témoigné de leur très grand intérêt pour la MSH, à commencer par les représentants mais aussi les chercheurs des universités bordelaises. Ils ont échangé également avec ceux de l'Institut National Polytechnique (I.N.P.) de Bordeaux et en particulier de l'École Nationale Supérieure de Cognitique (E.N.S.C.) ; l'INP a demandé officiellement à devenir tutelle secondaire de la MSH. Cette dynamique d'échanges devra être confortée par le portage pour le compte de ces différents acteurs de projets structurants et ambitieux.

L'équipe de Direction de la MSHBx avait rencontré en mars le Conseil Régional afin de voir dans quelle mesure la MSH et son programme scientifique pourraient s'inscrire au bénéfice des chercheurs en ALLSHS dans des dispositifs régionaux. Il était alors envisagé le dépôt à moyen terme d'un projet Marie Skłodowska-Curie Action COFUND « Post-Doctorants » mais aucun dispositif de financement régional n'était adapté. Le Conseil Régional a toutefois exprimé son grand intérêt pour les questions de ressourcement des politiques publiques et encouragé la MSH à concevoir un projet d'envergure régionale sur ces questions. La MSH s'est donc, en relation avec les équipes du Centre Émile Durkheim, rapprochée des collègues de la MSHS de Poitiers pour essayer de rassembler les conditions de déploiement d'un tel projet. Ce processus s'est fortement accéléré avec la parution de l'AMI Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale (PSGAR) et la tenue des quatre réunions d'axes auxquelles les deux MSH ont été conviées à participer. Elles y étaient très attendues et, en coordination avec le département CHANGES, quatre réponses collectives relativement génériques vont être déposées. L'idée est de prendre part aux travaux de co-construction des projets qui seront financés pour essayer de défendre une réelle approche ALLSHS qui puisse être substantiellement financée.

Suite à une question sur l'avancée du CPER, N. Jaëck répond que les établissements ne disposent toujours pas des réponses officielles. Ainsi, le programme bâtiminaire de la MSH, comme celui de la Maison de l'Archéologie, est en attente – même si officieusement, on nous assure que les sommes ne diminueront pas et seront même peut-être revues à la hausse pour prendre en compte les coûts croissants des matériaux. Ce retard est peut-être aussi en fait une opportunité, pour la MSHBx en tous cas : il permettra une meilleure adéquation des espaces avec les missions et les activités de la MSHBx, missions et activités qui sont désormais précisées.

6. Rapports HCERES de l'établissement et nouveau contrat : présentation et discussion – propositions d'évolution de la PSE.

N. Jaëck a souhaité ménager dans cette CR un temps de discussion sur les éléments des rapports HCERES et du compte-rendu par l'état de la réunion de contractualisation qui a eu lieu le 28 septembre 2022 – l'heure trente qui suit concerne donc ce débat.

L'établissement dispose, pour établir son nouveau contrat (2022-2026) des éléments suivants :

- Deux rapports pour le contrat précédent (2016-2021) : le rapport HCERES d'établissement (qui comprend une partie recherche) et la synthèse recherche HCERES – très différents dans le ton, et des unités qui sont très bien évaluées dans le détail, quand le rapport général est beaucoup plus critique.
- Les deux réponses du président Larré et de la présidente Vélasco.
- Des recommandations qui recourent celles de l'état, reçues la veille même, le 14 décembre 2022, pour le prochain contrat.

N. Jaëck fait donc part à la CR des recommandations d'état, pour introduire les éléments Recherche pour le nouveau contrat. Elles sont les suivantes – il y a là l'intégralité des éléments du compte-rendu de la réunion de contractualisation, et le document complet se trouve sur le BV de la CR. L'extrait ci-dessous reprend donc intégralement le contenu du document.

- « L'Université Bordeaux Montaigne dispose de **nombreux atouts** : une qualité reconnue de sa recherche (archéologie, histoire de l'art, géographie, lettres), dont témoignent les 12 IUF actuels ; une MSHA ; 9 Unités de Recherche, 6 Unités Mixtes de Recherche, 1 UAR.
- L'absence de politique partenariale déjà soulignée à la fois dans le précédent contrat et dans les deux précédents rapports HCERES, et la fin de la période initiative d'excellence (IdEx) sont considérés, par le HCERES comme des points de vigilance.
- Le projet ExcellenceS qui comportait des axes stratégiques, mériterait, par exemple d'être mis en œuvre.
- L'école doctorale Montaigne Humanités, coaccréditée par l'Université de Bordeaux, qui résulte de la fusion de deux écoles doctorales antérieures devra renforcer ses collaborations

à l'échelle du site, notamment en SHS. Ses effectifs sont importants (près de 600 doctorants au total, environ 120 nouveaux inscrits chaque année). Son ouverture internationale est cependant limitée et l'aide à la mobilité des doctorants trop faible.

- **L'adoption d'un pilotage plus stratégique apparaît comme une nécessité**, notamment pour répondre avec succès aux appels à projets nationaux et internationaux (accompagnement ciblé).
- La stratégie de soutien aux jeunes chercheurs est revendiquée par l'établissement via une augmentation du soutien financier aux doctorants, des contrats doctoraux (sur fonds propres et autres), un accès aux financements d'excellence (IUF Junior, ANR Jeunes chercheurs, Marie Curie).
- Le choix assumé de l'université de ne pas déposer de CPJ en 2022 et 2023 – motivé essentiellement par le fait que ce dispositif entre en concurrence avec les promotions des MCF et CR – mériterait d'être à nouveau examiné par l'établissement. »

Pour résumer ce qui ressort de strictement tous les rapports, nous devrions améliorer 3 points : améliorer le pilotage stratégique, répondre à davantage d'AAP nationaux et internationaux, développer nos partenariats, et notamment avec l'université de Bordeaux, pour sortir de ce que le rapport HCERES de l'établissement perçoit comme un isolement. N. Jaëck a présenté en Assemblée Générale l'état du travail sur le volet Recherche du contrat (nous devons fournir le document définitif à l'état début février). Elle présente en séance les rapports, la préfiguration du contrat, et le souhait de proposer pour cette année 2023 un AAP ciblé pour les projets ayant pour objectif de répondre à un AAP national ou européen d'envergure – avec une volonté de proposer une forme de pérennisation de ce dispositif à partir de 2024. (Powerpoint en annexe 5)

La discussion débute.

A. Ventura précise qu'il n'a pas participé aux réunions publiques précédentes mais est frappé par le fait que la plupart des points relèvent d'aspects financiers, et ne concernent que peu le fond et l'activité scientifique – N. Jaëck comprend cette remarque et précise que le contrat est un exercice codé et contraint : signé avec l'état, il a pour objectif explicite de dire par quels dispositifs, grâce à quels jalons et selon quel calendrier la présidence se propose de financer ses actions stratégiques.

A. Ventura ajoute que le contrat semble davantage présenter ce qui se fait déjà, et non constituer une projection. N. Jaëck et K. Le Coz-Thouvais répondent qu'il y a effectivement un décalage : le contrat prend effet le 1er janvier 2022, et en raison de la méthodologie utilisée par l'état pour construire le contrat, il y a un décalage de plus d'un an entre le projet et les actes, ce qui explique que des éléments aient déjà été mis en œuvre. Là encore, c'est un exercice assez délicat qui engage au-delà de cette équipe présidentielle : il faut concilier ce qui a été fait depuis deux ans et les éléments émergents à mettre en place collectivement, construire une forme de continuité tout en dessinant des lignes d'évolution validées par la communauté et qui nous correspondent.

E. Jean-Courret revient sur la question de fond soulevé par A. Ventura. Il constate un manque d'articulation et de fil conducteur pour relier les thèmes qui sont simplement listés : il faudrait leur donner du sens et une direction – qui est-on, comment peut-on être utile à la société, ces questions essentielles ne sont pas posées. N. Jaëck répond en faisant référence au projet MUSST – il lui semble au contraire que pendant un an de travail collectif, elle s'est attachée à mobiliser la communauté pour définir cette orientation de fond, et pour la décliner dans des projets concrets, en se faisant connaître auprès de la société civile et en affirmant un souci de présence et une identité. Il s'agit pour elle d'une ligne directrice claire, et transversale, et c'est en tous cas le but qu'elle poursuit. Elle complète en précisant que les groupes émergents, pluridisciplinaires, abordent chacun des enjeux sociétaux contemporains – et que là encore la pertinence d'UBM se construit.

E. Jean-Courret regrette que les aspects techniques et financiers soient présentés avant ces aspects scientifiques de fond – ils prennent le pas dans cette présentation. N. Jaëck comprend que la forme du powerpoint puisse donner cette impression : c'est un powerpoint de travail, destiné surtout à récolter les idées nouvelles de la communauté. Le contrat sera rédigé à partir de ce travail, avec notamment un chapeau qui sera rédigé par le président et l'équipe. Pour autant, et c'est visiblement mal expliqué, elle a souhaité mettre en avant, et en premier, cette volonté de l'établissement de « soutenir financièrement toute la diversité de la recherche » : cela ne va pas de soi face aux injonctions de fléchage stratégique et d'identité scientifique resserrée.

A. Ventura précise que personne n'est en désaccord avec ce premier point d'équilibre mais il confirme qu'il regrette que ce qui est montré ne reflète pas ce que UBM fait et sait faire. Mettre l'accent sur l'interdisciplinarité et sur la société lui semble aberrant : on fait ça depuis toujours. L'idée d'axes prioritaires mise en avant à la fin des années 2000 semblait finalement plus claire, et ici, il manque les lignes de force.

K. Le Coz-Thouvais répond que le contrat est un effet de style qui doit s'organiser avec des objectifs, des jalons et des indicateurs marquant la trajectoire et la capacité d'autonomie de l'établissement.

C. Gonzalez Scavino intervient sur trois points. Elle dit que pourrait être mise en avant l'intégration de la formation et de la recherche, notamment la création de Masters spécifiques – le master « Genre » ou le master « Guerres », par exemple, qui montrent bien l'articulation entre les deux dimensions. Elle se pose aussi la question de comment mettre de l'ordre dans tous les volets présentés en CR : axes, programmes, GIS, groupes émergents – tout cela donne l'impression d'une accumulation sans principe d'organisation. Enfin, elle constate le faible nombre de projets et met en avant le manque de temps des enseignants-chercheurs, contraints de faire énormément d'heures complémentaires. Elle se demande comment s'en sortir pour mener à bien recherche, encadrement, formation, etc. On constate qu'il y a moins de projets Région, moins de demandes de CRCT et de CPP : ce n'est pas de l'absence d'intérêt, mais simplement la réalité d'un manque de temps avec les responsabilités administratives, pédagogiques, collectives, les missions d'enseignement, de recherche, la valorisation, etc. N. Jaëck souscrit à ces remarques et s'efforcera dans la rédaction d'organiser les choses en en faisant apparente la cohérence.

O. Le Deuff fait le même constat que Cécilia : il manque de temps pour mener ses propres recherches en raison des obligations pédagogiques et administratives de plus en plus chronophages – et cela ne risque pas de s'arranger. De plus, les montants pour la recherche sont parfois trop faibles : ils ne permettent pas d'engager des personnes en dehors de stagiaires, et solliciter de multiples guichets use les énergies. Il ne comprend pas l'intérêt des congés pédagogiques, même si le principal pour lui est d'obtenir du temps lors de l'obtention d'un projet. Il serait bon de revenir à une certaine méritocratie : donner du temps à ceux qui décrochent des projets pour bien les mener lui semble une très bonne idée – ainsi que la possibilité proposée par N. Jaëck de déposer des projets dotés de sommes plus importantes.

E. Kajfasz dit que pour aider les chercheurs, il faut avoir la possibilité d'avoir plus d'ATER pour assurer les cours. De plus, l'augmentation des missions de valorisation et de transfert devrait conduire à un accroissement des ressources humaines, avec des personnels dédiés ayant une connaissance de l'ensemble de l'environnement, y compris pour l'internationalisation, avec des ingénieurs Europe qui connaissent les différents dispositifs européens. N. Jaëck confirme qu'effectivement, il serait idéal de pouvoir engager des ATER pour compenser l'absence de collègues qui obtiennent diverses formes de congé, mais elle fait amicalement remarquer, au CNRS notamment, que le dédommagement pour les délégations, ou les CRCT, est souvent très faible – par exemple une délégation CNRS permet de compenser en heures complémentaires, mais est loin de couvrir le coût d'un ATER, et il en va de même, par exemple encore, pour les chaires d'excellence accordées par la Région.

B. Collignon revient sur le BIATSS BAP D : il faut indiquer qu'il est spécialiste de « l'analyse, du recueil, la représentation les données », et non pas de la gestion des données. N. Jaëck dit

qu'effectivement, elle rectifiera. Il y a des groupes de nature différente : « les Afriques » ne sont pas un groupe émergent ; l'assise des sciences archéologiques n'est pas du tout la même que celle de FrancophoNea, tout n'est pas du même niveau. Pour B. Collignon, il y a plusieurs problèmes dans la présentation, lui-semble-t-il. La pertinence du groupe ne fait pas de doute, c'est la qualification qui pose problème. B. Collignon suggère « groupe de coordination », mais il y a sûrement mieux à trouver. Pour revenir sur les remarques précédentes, ce qu'on ne perçoit pas dans la présentation c'est l'objectif global. Elle formule alors une courte proposition, qui part du fait que nos disciplines qui existent depuis très longtemps, depuis le 19^{ème} siècle, et peut-être arrivent-elles « au bout de la connaissance ». Peut-être que SAPS peut être un tremplin pour réfléchir sur la manière de faire de la recherche et toutes les disciplines sont concernées. Les SAPS, par exemple, portent sur la construction de la recherche dans un dialogue continu avec ceux qui sont en dehors de l'université. Il lui semble qu'il manque le chapeau général qui pourrait être formulé de manière à faire le lien formation, doctorat, recherche autour des questions d'écriture et de méthodologie.

G. Poumarède admet qu'il manque certes peut-être l'enrobage rhétorique, mais il remercie N. Jaëck pour l'orientation donnée par cette présidence qui permet quand même à tous de se reconnaître et de se sentir considérés (contrairement aux axes définis antérieurement), et aux unités d'avoir plus de moyens pour faire la recherche. Il ajoute que l'université Bordeaux Montaigne, par la mission de formation qu'elle remplit, est déjà au cœur de la société, que nous devons en être heureux et fiers – l'articulation de la formation et de la recherche est elle aussi centrale, et nous la menons à bien. N. Jaëck le remercie : le contrat tel qu'il est présenté sépare effectivement formation et recherche mais la rédaction finale fera l'articulation des deux volets, articulation qui est au cœur du programme politique de l'équipe présidentielle.

Pour O. Devillers, le problème est l'atomisation des partenariats qui fait qu'on ne les voit pas, et qu'ils sont très difficiles à mobiliser. Pourquoi des accords-cadres ne sont-ils pas mis en place, notamment avec l'UB ? Les actions spécifiques pourraient ainsi être déclinées plus facilement, et le partenariat serait plus visible et coordonné. Par ailleurs, on a parlé de BAP F mais un BAP D serait très nécessaire également. N. Jaëck est d'accord sur les partenariats, mais insiste sur la difficulté qu'il y a à faire aboutir ces conventions et sur le temps que ça prend – celle avec le Musée d'Aquitaine, par exemple, est en cours depuis près de deux ans.

S. Vaucelle approuve le fait que les discussions servent à améliorer le fond. Elle s'interroge sur le titre « performance » quand les enjeux ne sont pas réellement précisés, « ALLSHS » est aussi un acronyme à préciser, et « ouverte sur le monde », est-ce une réalité ou un objectif ? Tout ça est mélangé et peu clair, et il faudrait choisir quelques enjeux, puis définir les objectifs, et ensuite les actions. Le document présente tous les niveaux mélangés et ne met pas en avant les particularités de UBM. Le diaporama de la stratégie apporte de la clarté mais le titre interroge. Quand on dit « performante », à quels enjeux veut-on répondre ? L'identité et les particularités de UBM ne ressortent pas. N. Jaëck note la remarque sur le titre que l'on essaiera d'améliorer, et sur la confusion.

P. Beylot revient sur la proposition de N. Jaëck de mieux doter un ou deux projets : il est favorable à ce que nos AAP reconnaissent une forme d'excellence, ou un aspect prioritaire de la recherche. Il faudrait réfléchir à la manière de libérer du temps pour les collègues qui s'engagent et tout ce qui se passe en amont : certes il faut de l'argent mais surtout du temps. N. Jaëck propose donc de lancer un appel à projet « PSE 3 extraordinaire » pour le soutien de projets de recherche sur les fonds non distribués lors de l'AAP : l'appel sera ouvert à tout le monde, avec pour seule contrainte de s'engager à répondre à un AAP national d'envergure ou un AAP international. Cette proposition est votée à l'unanimité, et N. Jaëck demande aux élus de lire la fin du diaporama pour démarrer les discussions en janvier 2024 sur l'évolution de l'appel aux projets de recherche dans le cadre de la PSE 2024, en continuité avec ce qui est proposé pour 2023.

Elle remercie la Commission et la direction de la Recherche pour le travail réalisé cette année, et pour l'esprit collaboratif qui règne souvent : la CR se termine à 17h35 et un pot de Noël est servi.

Fait à Pessac, le 17/12/22
La Vice-Présidente Recherche
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.

Annexe1 : Rappel : CR du 9 janvier 2019, définition des critères et décisions

La Commission Recherche adopte à l'unanimité la proposition de critères à retenir pour l'évaluation des demandes de co-financement de GIS par UBM qui est d'avoir :

- Une implication de plusieurs équipes (2 minimum)
- Des retombées pour UBM et/ou aux équipes de ce groupement
- Une implication financière des équipes engagées
- Recouvrir des thématiques prioritaires de UBM

Annexe2 : présentation GIS Etudes touristiques : voir le diaporama

Annexe3 : présentation du GIS institut des Amériques

Depuis sa création en 2007, le GIS Institut des Amériques s'est donné pour mission de soutenir la recherche sur les Amériques et de promouvoir le développement scientifique en ce domaine. L'institut a pour ambition de lier différentes aires géographiques, différents champs disciplinaires, différentes générations (chercheurs confirmés et jeunes chercheurs), mais aussi des publics et des milieux divers (scientifiques, journalistes, entreprises, etc.).

L'IdA est géré par différentes instances : un Conseil Scientifique, un Bureau élu pour 4 ans, et toute une équipe administrative (un pôle recherches et publications, un pôle international, un pôle partenariats, un pôle valorisation de la recherche et communication, et enfin un pôle gestion administrative et financière).

Pour soutenir ses missions, l'IdA s'est doté d'une structure en pôles régionaux et internationaux. Il offre ainsi de multiples espaces d'échanges et de coopération tant entre les communautés scientifiques et le monde politique, économique, médiatique et associatif, qu'entre les communautés scientifiques nord et latino-américaines.

Le pôle Sud-Ouest dispose d'un budget variable (selon le nombre de cotisations) qui se montait ces dernières années à 14 000 euros et qui permet de financer un certain nombre d'activités :

- Des Aides à Manifestation Scientifique (entre 500 et 2000 euros) pour l'organisation de colloques ou journées d'étude par un des établissements membres.
- En alternance : un colloque de pôle (organisé par l'Université de Montpellier l'an dernier) et des doctorales de pôle.
- Ponctuellement (en fonction des reliquats) : une aide à la publication ou à la traduction pour une monographie écrite par un chercheur du PSO.
- Deux débats sur les Amériques par an : il s'agit de débats sur des sujets susceptibles d'intéresser un vaste public, organisés en dehors des murs de l'université, sous la forme d'une table ronde associant au moins un chercheur d'un autre établissement du pôle que celui qui organise.

En complément de ce qui se fait au sein des pôles régionaux, l'IdA offre également aux chercheurs sur les Amériques différentes possibilités de financement :

- Les Aides à la Recherche Doctorale (ARD) qui permettent à des doctorants en 2ème ou 3ème année de thèse de financer un terrain dans les Amériques (une vingtaine par an).
- Des contrats doctoraux fléchés dans ses pôles internationaux (au nombre de 12 : Montréal, Boston, Washington, Los Angeles, Austin, Mexico, Saint Domingue, San José, Bogota, Lima, Sao Paulo et Buenos Aires) : 4 contrats par an.
- Cette année, 4 prix de thèse seront également décernés à de jeunes chercheurs afin de permettre la publication de leurs travaux aux PU de Rennes.

L'IdA organise également un congrès (désormais biennal) qui permet à des chercheurs confirmés comme à de jeunes chercheurs de présenter leurs travaux et d'élargir leur réseau. Ces travaux peuvent ensuite être publiés

dans la revue en ligne IdeAS qui permet la valorisation de la recherche américaniste, toujours dans une optique transdisciplinaire et transnationale.

L'IdA offre également des avantages pratiques aux membres de son réseau : sur simple demande, l'IdA peut également mettre à la disposition de tous ses membres de passage à Paris (y compris des doctorant.e.s) des espaces de travail (bureaux, ordinateurs) dans ses locaux du Campus Condorcet. Les membres de l'IdA ont enfin un accès libre à tout un fond documentaire sur ce même campus (Grand Equipement Documentaire).

Annexe4 : Soutien politique scientifique établissement (PSE) pour le co-financement des projets de recherche à déposer à l'AAP1 (recherche et plateformes) de la Région Nouvelle-Aquitaine

TITRE	PORTEUR	UR	TYPLOGIE	COORDINATION	MASSE	BUDGET TOTAL	MONTANT REGION	Montant soutien validé	MONTANT CO FI INTERNE	MONTANT COFI EXTERNE
Les maisons d'auteurs en Nouvelle Aquitaine	Caroline CASSEVILLE	PLURIELLES	multi-bénéficiaire	UPPA	Fonctionnement	35 000,00 €	28 000,00 €	4 000,00 €	PLURIELLES 3000	
Diachronie	SIDERA/Marticorena	AUSONIUS	mono-bénéficiaire	UBM	Fonctionnement	120 000,00 €	95 000,00 €	1 500,00 €	AUSONIUS1500€	CAPB 15000€ ANR Tranpyr (Université Toulouse2-UMR TRACES) 5000€ UPPB 2000€
new-ESR : une nouvelle compétence en région Nouvelle Aquitaine pour l'étude des sites préhistoriques	Mailys Richard	ARCHEOSCIENCES BORDEAUX	mono-bénéficiaire	UBM	Investissement	157 000,00 €	78 000,00 €	0,00 €	UMR6034 ARCHEOSCIENCES 11 000€ ANR MILESTONE AGE : 68000€	
					Fonctionnement	104 190,00 €	82 831,05 €	4 480,00 €	UMR6034 ARCHEOSCIENCES = 16 358,95€	
					Alloc thèse	117 000,00 €	58 500,00 €	0,00 €	UBM 58 500€	
Evolution des zones de pêche sur la façade atlantique de l'Antiquité à l'époque moderne: le cas de la Région Nouvelle Aquitaine.	I. Pianet	ARCHEOSCIENCES BORDEAUX	mono-bénéficiaire	CNRS	Fonctionnement	35 000,00 €	24 000,00 €	3 000,00 €	ARCHEOSCIENCES 2000€	GPR HUMAN PAST 6000€
Enseignement immersif	Agria OLCOMENDY	IKER	mono-bénéficiaire	UBM	Alloc thèse	117 000,00 €	58 500,00 €	0,00 €		CAPB 58500€
					Fonctionnement	30 000,00 €	24 000,00 €	1 000,00 €	IKER : 1000€	OPLB : 3000€ CAPB : 1000€
TOTAL						715 190,00 €	448 831,05 €	13 980,00 €		

Annexe5 : Présentation du bilan de la MSH, voir le diaporama

Annexe6 : Proposition évolution des AAP pour projet de recherche de la PSE, voir extrait diaporama présenté en séance